

Groupe de travail « Insertion professionnelle et autismes » du 19/12/2014

Présents :

Bayart Denis, cadre direction UDAPEI 62

Delenin Martine, Psychologue ESAT Tétéghem

Noury Isabelle, Educatrice Spécialisée, ESAT Tétéghem

Jouvenez Patrick, ISRAA

Lecorne Christophe, chargé de projet, ISRAA

Collet Catherine, éducatrice du SESSAD du Patio

Cornet Severine, monitrice éducatrice SAVS/ SAMSAH du SAMO St Omer

Decalf Jonathan, stagiaire CAFERUIS SAVS/ SISEP/ SAMSAH Mouvaux

Cary Sebastien, Monitrice Educatrice SISEP Mouvaux

Choquet Véronique, chargé d'insertion SAVS Mouvaux

Raviart Bruno, chef de service, SAVS/ SISEP/ SAMSAH Mouvaux

Excusés :

Bossu Laurent, directeur du CFA avenir pro,

Metais Marielle, directrice du SAMO de Dunkerque,

Gontier Caroline, CESF au SAVS ensemble autrement,

Mahdi Sobti, directeur de l'ESAT d'Orchies

Eric Bardin, chargé de mission du C2RP,

Jean-Marie Duvivier, chargé de mission IP de l'UDAPEI 59

Restitution de la rencontre précédente.

Beaucoup de demandes pour l'insertion préprofessionnelle d'où la création d'un second groupe, ces 2 groupes fonctionneront parallèlement avec une rencontre collective 2 fois par an en juin et décembre.

Quelle articulation entre enfance et secteur adulte pour les autistes ? Question qui fait suite à un COPIL dans la région Dunkerquoise pour créer du lien entre les 2 secteurs.

Le constat : méconnaissance de l'autisme

Comment adapter les outils déjà existant pour l'insertion pro des personnes autistes (les PPS, la FIJ...). A aujourd'hui, ces outils sont davantage (spécifiquement) adaptés à la déficience intellectuelle.

Comment définir l'insertion professionnelle (ou l'insertion sociale, citoyenne avec du bénévolat) ?
Les réponses sont à construire.

Formation des encadrants d'ESAT, des professionnels en lien avec l'autisme. De plus, la formation autisme dont ont bénéficié les professionnels, reste très généraliste. Il n'y a pas de création d'outils en lien avec la réalité des situations que peuvent vivre les professionnels (ex : pour les professionnels qui interviennent au domicile des personnes). On constate qu'il n'y a pas de formation spécifique dispensée dans les CMP.

Nous évoquons les moyens constants pour accompagner ces personnes, pourtant la prise en charge nécessite parfois un temps individuel. Il existe une grande différence entre autisme et déficience intellectuelle, et aussi une forme de discrimination entre syndrome Asperger et autisme typique.

Exemple de l'ESAT de Tétéghem, aucune création de poste, l'intégration des personnes autistes se fait avec les autres travailleurs. Depuis longtemps, l'ESAT accueillait des autistes sans pour autant les distinguer. Toutefois, depuis l'obtention de 12 places supplémentaires dédiées à une population autistique, le focus y est mis davantage. Les encadrants ont été sensibilisés à la problématique de l'autisme une 1/2 journée mais cela n'induit pas qu'ils soient formés. La question d'un rassemblement des autistes dans un même groupe peut être soulevée.

Les soucis rencontrés sont durant les temps de pause, dans la relation à l'autre, ces personnes ne modèrent pas leurs efforts, une fatigabilité est constatée en fin de semaine.

Quel accompagnement pendant ces temps de pause ? Les observations montrent une tendance à se replier durant ces temps, des difficultés à se concentrer de nouveau, ensuite. Le parallèle est fait avec les établissements scolaires et les difficultés également rencontrées par les enseignants après les temps de récréation.

La complexité vient aussi de la difficulté à « faire » verbaliser ces personnes.

Développer les temps d'habiletés sociales (temps de soutien plus important), même quand on parle d'insertion professionnelle.

ESAT peut être un tremplin vers le milieu ordinaire. Le passage en ESAT permet aux personnes accompagnées de se confronter à la réalité du rythme, la relation à l'autre, des horaires de travail et de développer une attention dans le but de réaliser une tâche.

Pour autant, la sortie de l'ESAT vers le milieu ordinaire n'est pas simple pour diverses raisons telles que les contraintes horaires plus difficiles, une valorisation moindre, un encadrement moins élevé. Pour les familles, cela peut être vécu comme des moments d'angoisse, de peur de l'inconnu, une « sortie » d'un équilibre.

Insertion en milieu ordinaire

Difficultés d'expliquer les réactions des personnes autistes à l'employeur ; comment anticiper ?

Créer un nouveau réseau d'employeurs (compétences différentes que pour l'accompagnement d'une personne déficiente).

Importance du tuteur (basée sur la volonté personnelle, « juste milieu » dans l'accompagnement).

Favoriser temps partiel : en lien avec la fatigabilité, sécuriser le mi-temps.

Présence du travailleur social dans l'entreprise (et plus précisément un temps d'observation dans le poste de travail). Cela permet également la réactivité en cas de soucis. L'autiste n'interpeller pas, la famille en revanche peut solliciter le service.

Etude de l'ARS sur les temps partiels en ESAT.

Quelle coordination IME/IMPRO/ESAT ? Projet commun au sein de l'association

Depuis l'été 2014, fin des EMT en ESAT, une convention peut-elle être mise en place ? Quid de la fin des EMT, quel outil pour évaluer les compétences, mettre à l'emploi, découvrir la réalité et la spécificité des ESAT ? Idem lorsqu'il s'agit de quitter le milieu ordinaire pour un ESAT.

Attentes pour les prochaines rencontres

Fluidifier les dispositifs, les parcours

Point sur les EMT

Comment accompagner, gérer les sorties d'ESAT ?

Comment et quel accompagnement personnel ?

Quelles sont les conventions possibles par rapport au stage ?

Comment créer des alliances avec les organismes de formation ?

Notre prochaine rencontre a lieu

vendredi 13 mars 2015 de 9h30 à 12h

SAVS Papillons Blancs Roubaix Tourcoing

22 rue Suzanne Lannoy Blin à Mouvaux